

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant l'Exposition
internationale des Beaux-Arts
à Berlin, en 1891.

N° 3282

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

P. M.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

3282 Exposition internationale des Beaux-Arts à Berlin, en 1891.

Je déclare avoir reçu des Musées
royaux de Peinture et de Sculpture mon
Tableau (Étang à Tuttle) appartenant
aux collections du Musée moderne de
l'État. -

Ce tableau m'a été confié en parfait
état de conservation pour figures à
l'Exposition internationale de Berlin
& je prends l'entière responsabilité des
accidents qui pourraient y arriver.

~~Bruxelles~~ - le 27 Mars 1891.

J. Lamorinière

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

3282

M^{re} Lamorinière.

Je déclare avoir reçu des Musées
royaux de Peinture et de Sculpture
mon tableau (Hommage rendu à
Charles-Quint, enfant) appartenant
aux collections du Musée moderne de
l'État.

Ce tableau m'a été confié en parfait
état de conservation pour figurer à l'Expo-
sition internationale de Berlin, je
prends l'entière responsabilité des accidents
qui pourraient y arriver.

Bruxelles, le 14 Mars 1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3982

Alfred Wurm

Je déclare avoir reçu des Messieurs Royaux
de Peinture & de Sculpture mon tableau
(La Vierge disant sa prière) appartenant
aux collections du Musée moderne de
l'État. -

Ce tableau m'a été confié en parfait
état de conservation pour figurer à
l'Exposition internationale de Berlin
& j'en prends l'entière responsabilité
des accidents qui pourraient y arriver.

Bruxelles, le 20 Mars 1891.

Théophile Lybaert

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3982

M^r Lybaert -

à l'Exposition de Berlin
sous ma responsabilité

A. J. Heymans

Ad. Jh. Heymans.

3282

222, rue Verte (Place Liedts),
Schaerbeek.

Je déclare avoir reçu
de Monsieur le Ministre
de l'Intérieur, mon tableau
«Un coin de Bayeux», appartenant
à l'Etat pour l'envoyer

Je déclare avoir reçu des Musées
royaux de Peinture & de Sculptures mon
Tableau (Dimanche des Ramoneurs en
Campine) appartenant aux Collections
de l'Etat. -

Ce tableau m'a été confié en parfait
état de conservation pour figurer
à l'Exposition internationale de
Berlin & je prends l'entière respon-
sabilité des accidents qui pourraient
y arriver. -

Brunelles, le 10 Mars 1891. -

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3282

François van Lempen

M^r: Van Lempen. -

12. Mars 1891
Schaerbeek.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3289

Monsieur le Secrétaire

J'ai demandé et
j'ai obtenu de Monsieur
le Ministre de l'Intérieur,
l'autorisation d'exposer
à Berlin, mon tableau:
«Coin de bruyère» qui se
trouve au Musée de l'Etat.

Demain ou Samedi,
les ouvriers de M^r Leurquin,
successeur de la maison A. Deswarte
se présenteront, avec ma carte,

pour prendre le tableau.
Je vous prie, Monsieur
le Secrétaire, de bien
vouloir donner des ordres
pour le laisser passer,
A vous présente l'expression
de mes sentiments
distingués. A. Y. Heymans

222, rue Verte.

13 Mars 91

Vous voyez la pièce ci-jointe
sur un moyen de luy melle M^{lle} Lurgin
pouvoir réclamer son élève le tableau
(Cain de Bruyère) que nous avons exposé
à Berlin, et qui est de son élève
Le Secrétaire
P. B.

Je déclare avoir reçu des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture mon tableau
(Un coin de bruyère) appartenant aux
Collections du Musée moderne de l'Etat.

Ce tableau m'a été confié en parfait
état de conservation pour figurer à
l'Exposition internationale de Berlin
et je prends l'entière responsabilité des
accidents qui pourraient y arriver. —

Bruxelles, le 15 Mars 1891.

A. J. Heymans

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 3282

M^o Heymans. —

Je déclare avoir reçu des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture mon groupe
en bronze (Le Grisson) appartenant
aux collections de l'Etat.

Ce groupe m'a été confié en parfait
état de conservation pour figurer à
l'Exposition internationale de Berlin
et je prends l'entière responsabilité des
accidents qui pourraient y arriver.

Bruxelles, le 11-Mars 1891. —

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3282

Meunier

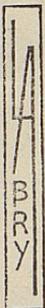
Meunier C. Meunier. —

Auxerre, Le 8 Mars 1891

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

3982

Monsieur Stiehon,



J'ai l'honneur de vous infor-
-mer, car je pense que
mon tableau est encore
déposé en ce moment dans
les locaux de l'ancien
Musée, de l'autorisation
qu'a bien voulu me donner
M^r le Ministre de la Guerre
(auquel est destiné cet ouvrage)
par lettre de M^r le Chef

du cabinet Colonel Timmermans,
en date du 18 février, d'exposer
ce tableau à Berlin, et cela
dans les termes suivants :

« Quant à l'Exposition jubilaire
de Berlin, il est bien entendu
que vous y participerez avec
le tableau en question etc »

Je me permettrai donc,
si vous voulez bien m'y autoriser
de faire emballer sur place,
Vendredi ou Samedi par M^r
Laudrich aîné (mon embaumeur)
qui fera transporter la caisse
à cet effet

à l'ancien musée, lieu d'ailleurs
indiqué pour la remise des colis.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'expression de mes sentiments
les plus distingués

L. Aury

Reçu le tableau ci-dessus,
que j'ai trouvé en bon état.
Le 14 Mars 1896

Jean Laudrich

Je déclare avoir reçu mon tableau
représentant : S. L. M. M. le Roi & la Reine
aux grandes manœuvres, appartenant au
Gouvernement.

Ce tableau m'a été confié en parfait état
de conservation pour figurer à l'Exposition
internationale de Berlin & je prends
l'entière responsabilité des accidents qui
pourraient y arriver.

Bruxelles, le Mars 1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3282

Monsieur L. Alvy. -

Je déclare avoir reçu des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture mon tableau
représentant: Van Maerlant - appartenant
aux Collections de l'Etat. —

Ce tableau m'a été confié en parfait
état de conservation pour figurer à l'Exposition
internationale de Berlin & je prends l'entière
responsabilité des accidents qui pourraient
y arriver. —

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 3282

Bruxelles, le 20 Mars 1891.

P. Van Hone

M^o: Edm. Van Hove. —

Je soussigné déclare avoir reçu
des Musées Royaux de Peinture & de
Sculpture mon tableau intitulé La
Saison du regain, appartenant aux
collections de l'Etat. —

Ce tableau m'a été confié en parfait
état de conservation pour figurer à
l'Exposition internationale de Berlin
& je prends l'entière responsabilité des
accidents qui pourraient y survenir. —

Bruxelles, le Mars 1891.

J. Coabbe

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3282

Musées Royaux de Peinture & de Sculpture.



MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3222

Internationale Kunst-Ausstellung 1891
zu Berlin.

BERLIN N.W., den 1^{er} Avril 1891
Landes-Ausstellungs-Palast
Alt Moabit 4-10.

A la Commission directrice
des Musées Royaux de peinture et de sculpture de Belgique
Bruxelles

En accusant réception de la lettre, dont vous nous
avez fait l'honneur le 21^{er} Mars, nous nous empressons de vous remercier
sincèrement pour l'aimable appui, que vous nous avez prêté pour
l'envoi du tableau de M. Lammormière à l'Exposition Internatio-
nale de Berlin.

Nous vous prions d'agréer l'assurance de notre consi-
dération la plus distinguée

Le Comité de l'Exposition

A. Werner

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 5282

Bonn 21 Mars 1891

M^r. et. von Werner
Président du Comité de
l'Exposition Internationale
des Beaux-Arts
à Berlin
Wilhelm Strasse 92.

Répondant à votre
lettre du 12 de ce mois (qui
meur est parvenue seulement
aujourd'hui) avec avec
l'honneur de vous faire con-
naître que elle le Ministère de
l'Intérieur et de l'Instr. publ.
a autorisé l'expédition à Berlin
du tableau de M^r. Lammertius
en émail à Pute, appartenant
aux Collections des Musées
Royaux.
Celle autorisation a été
donnée sous la responsabilité
de l'auteur de l'ouvrage.

La Commission Belge
pour l'Exposition interna-
-tionale des Beaux-Arts, à
Berlin, se chargera de
mesurer à prendre pour
l'emballage et l'expédition
du tableau de M. Lamorinière.

Vous recevrez par
ce courrier d'après l'ap. de
M. C. la plus due.

Je la C. de Dir.

Le Secrétaire

W. H.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 2406

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

BRUXELLES, LE 13 mars 1891.

W. Genk

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3282

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que j'ai autorisé M. Bignon à exposer à
Berlin, sous sa responsabilité, les différents
types de militaires de l'armée belge qui font
partie des collections de l'Etat.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et
de l'Instruction publique,

J. Buelin

À la Commission Directrice des
Musées de peinture et de sculpture.

(M. Bignon, secrétaire)



MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3482

Internationale Kunst-Ausstellung 1891
zu Berlin.

BERLIN N.W., den 12. mars 1891.
Landes-Ausstellungs-Palast
Alt Moabit 4-10.

*À la Commission directrice des
Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique
Bruxelles*

*Ayant bien reçu votre lettre honorée,
dont vous m'avez favorisé, je prends la liberté de
vous prier de vouloir bien remettre ma demande
à l'égard du tableau de M^r. Lamorinière à Monsieur
le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
Recevez, d'avance, Messieurs, mes remerciements
sincères de votre bonté et agréer l'assurance de ma
considération la plus distinguée.*

Ar. Werner

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

BRUXELLES, LE

12 mars 1891.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24050.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

urgent.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 3292

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire
connaître que j'ai autorisé M.
Cubels à envoyer à l'exposition
de Berlin le tableau La Saison
du Regain, qui fait partie des
collections de l'Etat.

Agreez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Burlet

À la commission directrice
des Musées de peinture
et de sculpture de l'Etat
(M. Sténon, secrétaire)

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

BRUXELLES, LE 11 mars 1891 .

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 22800

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3282

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Edmond Van Looze a été autorisé à envoyer à l'exposition de Berlin le tableau représentant Van Haerlant, qui fait partie des collections de l'Etat.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique.



A la Commission directrice des Musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

(M. Dhénon secrétaire)

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.
ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

BRUXELLES, LE 7 mars 1891 .

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3282

Legend

N° 22800

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai autorisé M. Aby à exposer à Berlin le tableau qu'il a vendu au gouvernement et qui représente le Roi et la Reine aux grandes manoeuvres.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique,

A. Heesters

à la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat

(M. Steenon secrétaire)

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR

ET DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION

des

SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24050

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

BRUXELLES, LE 6 mars

1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3282

Monsieur le Président,

Quelques artistes, de ceux qui ont récemment
révisé de leurs œuvres à l'Etat, et entre autres M. G.
Lamorinière, l'Étang; C. Meunier, le grison;
Alb. Devriendt, Les Gantois rendant hommage à
Charles-Quint, enfant; Lybaert, La Vierge disant
sa prière; F. Van Leeuwenputten, Dimanche des ransaux
en campagne; A. J. Heymans, Un coin de Bruyère,
ont exprimé le désir de pouvoir envoyer ces œuvres
à l'exposition de Berlin. En regard à l'importance
exceptionnelle que semble prendre cette exposition,
j'ai eu devoir donner les autorisations demandées,
les artistes restant responsables des avaries qui pour-
raient se produire à leurs œuvres.

Agnez, Monsieur le Président, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre,

Lamorinière - Évang. d. P. P. P.
Devriendt - Charles Quint
Lybaert
Van Leeuwenputten - Dimanche des
ransaux
Heymans - Coin d. Bruyère
Meunier - Le Grison
Albry -
Van Hove - Van Maurlandt
Crubels - Le grison
Mignon - Cost. Militaire

A Monsieur Ed. Fétis, Président de la Commission directrice
des musées de peinture et de sculptures de l'Etat

M. Piéron, Secrétaire

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3282

Musella C. Marzi

à Monsieur de Wernse
Président du Comité de
l'Exposition Internationale
de Berlin

Wilhelm Straße 9^o 92

Berlin

En réponse à votre
lettre du 17 Février écoulé,
par laquelle vous
voulez bien me me
mander, pour figurer
à l'Exposition Interna-
tionale de Berlin, en
1891, le tableau de

M^{re} Lamoriniere, Vous
avoir l'honneur de
Vous faire connaître que
la Commission des
-travaux des Musées n'a
pas qualité pour au-
-toriser le prêt, au-
-delà, des œuvres
appartenant aux Collec-
-tions de l'Etat.

Cette question
concerne spécialement
le Ministère de l'In-
-terieur & de l'Instruc-
-tion publique, & c'est
au Ministre de ce
Département qu'il

il y a lieu, Messieurs,
le Président d'attacher la demande
de qui fut l'objet
de votre lettre précitée
Truillet
J. L. Cour - de - L.
Le Secrétaire
R. S.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3282

Bruxelles 28 Février 1891

à Monsieur le Ministre
de l'Intérieur & de l'Indus-
trie Publique
Bruxelles

Pour avoir l'honneur
de vous faire connaître que
Conformément au desir
que vous lui avez expri-
mé par votre décret
du 26 de ce mois (Admini-
strative des Beaux-Arts
N^o 24050) la
Commission des Arts
mettra à la dispo-
sition du Comte d'Éga

Ministère du Commerce
à Meut Belg. à l'exposi-
tion de Berlin, la
~~grande~~ ^{une} salle du rez-
de-Chaussée du Palais
des Beaux Arts, &
le Vestibule entre les
deux parties du Pa-
lais, afin d'y centra-
liser & examiner les
ouvrages d'art desti-
nés à l'Exposition de
Berlin.

Les ~~salles~~ & pièces
à eux déposés, au dit
local, après l'exposition

~~universelle de Paris, seront
également mis à la
disposition de Comité
organisateur~~
Il ne s'agit pas
toutefois, Monsieur le
Ministre, de voir vous
faire observer que
les ouvrages de sculp-
ture désignés par le
jury de la dernière
exposition triennale
pour être éventuellement
acquis par les Musées
de province occupent
le Centre de la ~~salle~~
salle ^{du vestibule} ~~de la~~ ~~Chaussée~~
du Palais des Beaux

Arts, & qu'il m
Nous serait par poss.
ble de les en retirer
actuellement, faute
d'un autre local
disponible -
P.
Sourtauin ~~Président~~
VSK

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR

ET DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION

des

SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o. 240 s.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

BRUXELLES, LE 26 février 1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3282

Très-urgent.

Messieurs,

J'ai le bonheur de vous faire espérer que j'ai autorisé le comité chargé de l'organisation de l'exposition belge à l'exposition de Berlin à disposer, du 22 mars prochain, de la salle du rez-de-chaussée du palais des beaux-arts, vers la Cour, qui a servi à l'exposition de 1889 et du vestibule entre les deux parties du palais, pour y centraliser et examiner les ouvrages d'art destinés à l'exposition de Berlin.

Le même comité me demande en même temps de pouvoir faire usage, pour cette exposition, de quelques tables et piédestaux déposés au dit local après l'exposition universelle de Paris. Vous ne serez sans doute aucun incertainement à lui accorder cette demande.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique,
le Ministre des finances,

Arbenaer

À la commission
d'art des musées
de peinture et de
sculpture de l'Etat.

